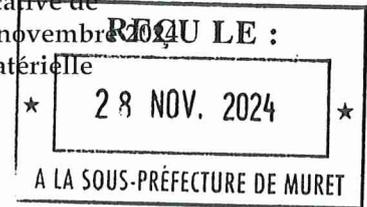


MAIRIE  
DU  
FOUSSERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 novembre 2024  
Délibération modificative de  
la délibération datée du 05 novembre 2024  
suite à une erreur matérielle



**DOSSIER N° 2024-57 : MODIFICATION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DEDIE A L'ACCUEIL**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq novembre, à vingt-heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le 30 octobre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent MARTINIE, Troisième Adjoint au Maire du Fousseret.

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19</b>	<b>VOTANTS : 19</b>
<b>PRESENTS : 11</b>	BENAZET Nadine, DAURE Nicolas, DUTREICH Nicole, FRONTEAU Joris, GALIAY Jean-Sébastien, LAFARGUE Claudine, MARTINIE Laurent, NAUSSAC Frédérique, PERONNET Odile, TORILLON Martine, VILLEMUR Frédéric
<b>ABSENTS : 8</b>	BANULS Cédric : procuration à PERONNET Odile BELMONTE José : procuration à MARTINIE Laurent BOST Romain : procuration à DAURE Nicolas BOULINEAU Christophe : procuration à GALIAY Jean-Sébastien CAPOUL Sabine : procuration à FRONTEAU Joris DROCOURT Angélique : procuration à LAFARGUE Claudine LAGARRIGUE Pierre : procuration à NAUSSAC Frédéric LIGONNIERE Vincent : procuration à VILLEMUR Frédéric

**SECRETAIRE DE SEANCE : PERONNET Odile**

Monsieur MARTINIE rappelle à l'assemblée la délibération n°2017-79 portant création, au service du secrétariat de la Mairie, d'un poste d'adjoint administratif, Catégorie C - échelle C 1, en charge de l'accueil des administrés.

Monsieur MARTINIE informe l'assemblée que la réorganisation en cours des services municipaux, en particulier du service administratif au regard d'un prochain départ à la retraite, nécessite une modification dudit poste avec élargissement de ses missions à la gestion des ressources humaines, du tiers-lieu, de la communication et des relations aux différents publics, selon la fiche de poste annexée à la présente.

**LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE**

- ARTICLE 1 :** d'approuver la modification du poste avec élargissement de ses missions ainsi que proposé, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 (Cf. fiche de poste annexée à la présente).
- ARTICLE 2 :** D'autoriser Monsieur Le Maire à procéder à la Déclaration de Vacance d'Emploi auprès du Centre de Gestion 31.
- ARTICLE 3 :** De modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au Budget Primitif 2025 les crédits correspondants.
- ARTICLE 4 :** de transmettre la présente délibération à Monsieur Le Sous-Préfet pour contrôle de légalité.

Le Fousseret, le 21 novembre 2024.

Le Maire,  
Pierre LAGARRIGUE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal 68-rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 - Téléphone : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>